

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 357-363

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__357_0

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 11 — NOVEMBRE 1897.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1897.

SOMMAIRE. — Nécrologie : M. Martin-Dupray — Présentation de nouveaux membres titulaires. — Avis relatif au Congrès des sociétés savantes de 1898. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général, MM. Cheysson, Beaurin-Gressier, Fléchet et Fernand Faure. — Communication de M. Alfred Neymarck sur les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897. — Discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France : M. Adolphe Coste.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. le Dr Jacques Bertillon.

Le procès-verbal de la séance du 21 juillet 1897 est adopté.

M. le PRÉSIDENT annonce la mort de M. Martin-Dupray, décédé à Paris le 15 septembre dernier, à l'âge de 51 ans.

M. Martin-Dupray était actuaire de la Compagnie d'assurances générales sur la vie ; vice-président de l'Institut des actuaires français ; sous-directeur de la société philanthropique du « Prêt gratuit » et administrateur du « Souvenir français ». Il appartenait à la Société de statistique, comme membre titulaire, depuis 1891. M. le Président rappelle ses habitudes courtoises et sa cordiale affabilité. Cette mort prématurée inspire une douloureuse émotion et de vifs regrets à tous ceux qui ont connu M. Martin-Dupray.

Sont présentés comme membres titulaires, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Sur la proposition de MM. Yves Guyot et Émile Yvernès :

M. Albert CHAUFON, docteur en droit, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, membre de la Société d'économie politique, 20, rue Godot-de-Mauroi ;

Sur la proposition de MM. Arthur Raffalovich et Yves Guyot :

M. Léopold SPITZER, de Vienne (Autriche), 2, rue Rembrandt (parc Monceau).

Le bureau a reçu des lettres par lesquelles MM. Gould et Carroll D. Wright remercient la Société d'avoir bien voulu les élire membres correspondant et associé.

M. le PRÉSIDENT est heureux d'annoncer à la Société qu'elle vient d'obtenir, à l'Exposition internationale de Bruxelles, un diplôme d'honneur et son secrétaire général, une médaille de collaborateur. (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, relative au 36^e congrès des sociétés savantes, dont l'ou-

verture est fixée au 12 avril 1898. Toute lecture au congrès sera désormais subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité. Le texte de ces mémoires devra être parvenu, *avant le 30 janvier prochain* au 1^{er} bureau de la direction du secrétariat et de la comptabilité. Il ne sera tenu aucun compte des envois adressés à ce service, passé ce délai. On trouvera, à la suite du présent procès-verbal, le programme de la section des sciences économiques et sociales.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale, parmi les ouvrages reçus par la Société, pendant les vacances : la *Statistique internationale des valeurs mobilières*, rapport présenté à l'Institut international de statistique, dans la session de Saint-Petersbourg, par M. Alfred Neymarck ; le *Blé et le pain en France au XIX^e siècle*, par M. Yves Guyot (article publié dans la Revue encyclopédique de Larousse) ; le *Commerce de la Chine avec l'étranger*, par M. F. Dujardin-Beaumetz ; les *Inscrits dans les Universités et dans les établissements supérieurs du royaume d'Italie pendant les quatre années scolaires 1893-1894 à 1896-1897*, par M. Carlo Ferraris ; *Du Développement du corps* (stature et périmètre thoracique) *dans ses rapports avec la profession et la condition sociale*, par M. Ridolfo Livi.

M. le PRÉSIDENT, sans partager toutes les idées émises dans ce dernier ouvrage, appelle tout particulièrement l'attention de la Société sur cette remarquable étude.

Au nombre des documents officiels français, M. le Secrétaire général cite : 1^o le 2^e rapport présenté au *Ministre des finances* par M. de Foville, directeur de l'administration des monnaies et médailles ; 2^o une note, émanant de l'Office du travail et relative au *minimum de salaire dans les travaux publics* en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, aux États-Unis et en France. (Pour les autres documents officiels de France et de l'étranger, voir à la fin de cette livraison.)

M. CHEYSSON présente, de la part du Ministre des travaux publics, l'*Album de statistique graphique 1895-1896*, qui vient de paraître et qui est le seizième de la collection, publiée depuis 1879 sous sa direction.

Comme les albums précédents, celui-ci débute par des cartes de fondation, consacrées aux grands courants de transport sur les chemins de fer et les voies navigables. Ces cartes permettent de constater l'essor du trafic de petite et surtout de grande vitesse.

Le tonnage des marchandises atteint sur les voies ferrées 13 milliards de tonnes à 1 kilomètre et dépasse 4 milliards de ces tonnes sur les voies navigables.

Quant aux voyageurs en chemins de fer, leur nombre kilométrique est passé de 8 milliards en 1890 à 10 milliards 1/2, ce qui représente pour 6 ans une plus-value de 31 p. 100, due principalement aux petits parcours et aux voyageurs de 3^e classe.

Ces progrès sont d'autant plus remarquables qu'ils ne correspondent pas à une excitation passagère, comme une exposition universelle, à la reprise de l'activité industrielle ou à la cessation de la crise agricole, mais qu'ils tiennent au développement normal des échanges, à la réforme des tarifs, enfin, à l'acclimatation du goût des voyages dans le public et surtout dans les masses profondes.

D'autres planches analysent les progressions du mouvement des principales catégories de marchandises sur les voies ferrées depuis 1866 (combustibles minéraux, matériaux de construction, céréales, produits métallurgiques), et montrent que, dans cette période de 25 ans, le mouvement de ces marchandises a plus que doublé.

Les dernières planches se rapportent au recensement de la circulation sur les routes nationales en 1894 ; mais, au lieu de se borner, comme pour les planches précédentes, M. Cheysson veut bien, à la demande du Président, promettre d'exposer, avec quelque détail, à la prochaine séance, non seulement les résultats numériques de cette grande opération, mais encore sa méthode et ses conditions d'application, qui présentent un véritable intérêt statistique.

M. Cheysson présente ensuite au nom de M. Vincey, professeur d'agriculture du département de la Seine, un *Album de statistique graphique*, qui figure, pour ce

département, les résultats de l'enquête agricole de 1892. Jusqu'ici, on n'a rien publié sur cette statistique, qui est impatiemment attendue par le pays. L'Album de M. Vincey est donc une primeur et quoique borné à un seul département, il sera accueilli avec un vif intérêt. Les procédés graphiques sont ceux qui ont été mis en œuvre dans l'*Album agricole* publié sous la direction de M. Cheysson pour « illustrer » l'enquête agricole de 1882. Mais, tandis que ce dernier album ne donnait que les résultats globaux par département, celui de M. Vincey les présente par commune. On y voit aussi la division de la propriété, les modes d'exploitation, la nature géologique du sol, sa valeur, son revenu, la répartition de la population, le rendement des principales cultures..., on y apprendra, non sans une certaine surprise, que le département de la Seine est au premier rang pour la culture du blé, au point de vue du rendement à l'hectare, qui s'élève en moyenne à 27 hectolitres, tandis qu'il n'est que de 16 hectolitres pour l'ensemble du territoire. Sur certaines terres d'alluvion du sud du département, ce rendement atteint jusqu'à 37 hectolitres, c'est-à-dire le niveau des terres les mieux cultivées et les plus fertiles du nord de la France. Cet album mérite d'être étudié de près à cause des enseignements qu'on en peut tirer et il serait à désirer que chacun de nos départements imitât un pareil exemple.

M. Cheysson demande ensuite la parole pour présenter en son nom personnel deux brochures qu'il vient de publier : la première, *L'Homme social*, fait partie de la série des conférences organisées au Muséum, sous la direction de M. Milne-Edwards, pour l'instruction des voyageurs. Elle a pour objet d'appeler leur attention sur l'utilité d'étudier, dans les pays neufs, non seulement l'anthropométrie de l'homme isolé, mais encore « l'homme social », l'homme dans ses rapports de société, au point de vue de la religion, de la famille, de la souveraineté, du travail, ce qui est le seul moyen de connaître l'état d'esprit de ces populations et de leur appliquer le régime qui assure le plus sûrement avec elles, des rapports pacifiques et fructueux.

La seconde brochure de M. Cheysson, sur le *Rôle social de l'Ingénieur*, insiste sur la nécessité pour les ingénieurs de ne pas se renfermer dans leurs attributions techniques et commerciales, mais d'y joindre la préoccupation de leur rôle et de leurs devoirs de conducteurs d'hommes, de manière à lier la paix et la prospérité de l'atelier au bien-être et à la stabilité du personnel.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Cheysson de ces utiles contributions à la science et à la paix sociale.

M. BEAURIN-GRESSIER présente à la Société le volume que M. Schelle vient de publier sous le titre : *Vincent de Gournay*. Il se félicite d'avoir été chargé de cette mission, non seulement parce qu'il s'agit de l'ouvrage d'un confrère sympathique à tous ; mais aussi parce que l'ouvrage, en lui-même, a une haute importance. Tel est bien, d'ailleurs, le sentiment qui se dégage des comptes rendus faits dans divers journaux par MM. Beauregard, Alfred Neymarck, Frédéric Passy et Yves Guyot.

Nous ne connaissions guère de de Gournay que la fameuse formule : « Laissez faire, laissez passer », l'éloge que lui a consacré Turgot et l'estime que profesaient à son égard les physiocrates.

M. Schelle a eu le mérite, par de laborieuses et savantes recherches, de mettre au jour un nombre important de mémoires, de rapports, de lettres du grand précurseur. Un exposé méthodique des travaux et de la doctrine de de Gournay manquait à sa gloire. Le livre magistral de notre confrère comble cette lacune ; il vient prendre place à côté des études si remarquées sur Dupont de Nemours et l'École des physiocrates et de la série des articles insérés dans le nouveau *Dictionnaire d'économie politique* sur les principaux personnages de l'école.

L'assemblée accueille très favorablement cette communication et le Secrétaire général annonce que la prochaine livraison du journal de la Société contiendra un article bibliographique sur le livre de M. Schelle. (Voir page 395.)

La parole est donnée à M. Fléchet pour présenter, au nom de M. le Directeur de

l'agriculture, la statistique agricole décennale de 1892, publiée par le Ministère de l'agriculture. M. Fléchéy dit que ce travail est trop étendu pour en aborder, même sommairement, l'analyse. Il demande, en conséquence, à être inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance pour en élucider les principaux résultats.

Le volume actuel, de 373 pages, constitue un tirage à part, composé de tableaux numériques et qui a été distribué aux membres des deux Chambres. Ces tableaux seront précédés, dans le volume définitif, d'une introduction dégageant les résultats économiques de l'enquête et de six études départementales d'économie agricole.

M. Fernand FAURE a la parole pour présenter le *Bulletin de statistique et de législation comparée de l'administration de l'enregistrement*, dont le premier fascicule a paru pendant les vacances.

Vous savez, dit M. Faure, combien sont nombreux et importants les faits que l'administration de l'enregistrement est appelée, par le jeu normal de ses services, à constater et à dénombrer. Il n'est aucun acte de la vie civile qui, à un moment donné, ne tombe sous ses investigations.

Dès mon arrivée à la Direction générale, et avec l'adhésion de M. le Ministre des finances, je me suis préoccupé d'y organiser un service de statistique, afin de faire dresser successivement les documents que l'administration est à même d'établir et de créer un organe pour les publier.

Le Bulletin que vous avez sous les yeux se rattache nécessairement, dans une certaine mesure, au *Bulletin de statistique et de législation comparée du Ministère des finances* créé, il y a vingt ans, par l'un des plus éminents ministres de la troisième République, M. Léon Say, et il en est, à certains points de vue, la réduction. Mais il en doit être aussi le prolongement et le complément par les matières spéciales qui y seront plus particulièrement traitées.

Vous vous rendrez facilement compte, en parcourant le Bulletin, du sérieux effort qui a déjà été fait, malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis que j'ai la direction de l'administration de l'enregistrement. Je ne considère cependant ce premier fascicule que comme une ébauche et je compte que les prochains numéros vous offriront des résultats encore plus tangibles de nos efforts.

Je n'ai pu entreprendre une pareille tâche qu'avec le concours dévoué de quelques-uns de mes collaborateurs. Parmi eux, il en est un que je me plais à nommer ici et dont je tiens particulièrement à mentionner les remarquables travaux. Vous le connaissez tous, vous avez déjà pu l'apprécier, je veux parler de notre secrétaire des séances, M. Léon Salefranque.

Les statisticiens de la valeur de M. Salefranque sont malheureusement trop rares dans l'administration de l'enregistrement. J'ai le très grand désir d'essayer d'en augmenter le nombre; aussi, ai-je l'intention de proposer au Ministre des finances d'introduire des questions de statistique dans les épreuves de nos concours. Je m'inspirerai, pour cela, du programme arrêté, en 1894, par le conseil supérieur de statistique. (*Applaudissements.*)

M. LEVASSIUR fait connaître qu'il prépare, en ce moment, pour le Journal de la Société, un compte rendu de la session que l'Institut international de statistique a tenue à Saint-Petersbourg, du 30 août au 6 septembre 1897, et qu'il le transmettra le plus tôt possible au secrétariat.

M. Alfred NEYMARCK fait, sur *les impôts et la richesse publique de 1869 à 1897* une communication qui sera insérée, *in extenso*, dans un prochain numéro de la Société, pour être, ensuite, soumise à une discussion en assemblée générale.

L'ordre du jour appelle la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur *les dépôts de titres à la Banque de France*.

M. Adolphe COSTE rend hommage à l'importance du travail de M. des Essars et au vif intérêt qu'il présente. Il rappelle que l'objet principal de cette étude était de vérifier le morcellement des valeurs mobilières dans les portefeuilles des déposants de titres à la Banque de France. Dans ce but, le consciencieux et très distingué statisticien de cette grande institution, a étudié en détail 1032 dossiers individuels,

pris au hasard parmi les 49 459 dossiers de déposants parisiens. Ces 1032 portefeuilles représentent près de 70 millions de francs de titres, sur les 3 milliards 620 millions auxquels se chiffre la valeur des titres en dépôt à Paris. En même temps qu'il faisait l'étude monographique de ces 1032 dossiers individuels, M. des Essars mettait en œuvre la statistique générale des dépôts de titres à la Banque pour faire ressortir la moyenne de la fortune individuelle des déposants, le mouvement de cette fortune moyenne de 1854 à 1896, les variations du revenu net y afférent. Il a indiqué aussi les modifications survenues dans la composition des portefeuilles par suite de la multiplication des valeurs étrangères, et il a cherché à en dégager la proportion des valeurs étrangères par rapport aux valeurs françaises, pour vérifier, dans une certaine mesure, l'évaluation proposée par M. Neymarck. M. Coste fait porter ses observations sur les quatre points suivants :

1^o *Morcellement des valeurs mobilières.* — Tous les dossiers examinés par M. des Essars comprennent plusieurs sortes de valeurs, et il a montré la curieuse variation que subit la composition des portefeuilles à mesure qu'ils deviennent plus importants. Alors que les petits portefeuilles de 2000 fr. et au-dessous comprennent 64 p. 100 de valeurs à lot et 12 p. 100 seulement de valeurs étrangères, les portefeuilles moyens de 60 000 à 75 000 fr. ont 41 p. 100 d'actions et obligations françaises et 35 p. 100 de valeurs étrangères; les gros portefeuilles de 1 million et au-dessus donnent la préférence aux valeurs étrangères (42 p. 100) et ensuite aux rentes françaises (30 p. 100) : la mobilité et l'internationalité du placement paraissent être leur règle. Malgré tout l'intérêt de ces renseignements, on peut regretter que l'enquête de M. des Essars n'ait point répondu à la question suivante : Combien un rentier français individuel possède-t-il, en moyenne, d'inscriptions ou de coupures de rentes dans son dossier? La connaissance de cette moyenne approximative aurait permis d'inférer du nombre connu des inscriptions de rente le nombre inconnu des rentiers individuels.

2^o *Moyenne de la fortune des déposants, mouvement du capital et du revenu depuis quarante ans.* — Sur ce point, les chiffres constatés par M. des Essars sont instructifs, mais ils déroutent quelque peu les prévisions. On peut les résumer ainsi pour les déposants de Paris, en comparant trois périodes quinquennales :

	1856-1860.	1876-1880.	1891-1895.
	—	—	—
Nombre moyen des déposants à Paris. . .	(11 062)	(20 290)	(39 912)
Fortune moyenne (1)	64 448 ^f	63 750 ^f	72 042 ^f
Revenu net moyen	2 572 ^f	2 372 ^f	2 467 ^f
Chiffres proportionnels.	(100)	(92)	(96)
Taux du placement (p. 100)	3,99	3,72	3,42

Ce qui frappe dans ces chiffres comparés et ce qui est encore bien plus saillant dans la série donnée par M. des Essars, année par année, de 1854 à 1896, c'est la fixité relative du revenu, malgré les impôts établis sur les valeurs mobilières en 1872 et 1890 : depuis trente-cinq ans, le revenu net d'impôts n'aurait subi qu'une atténuation d'environ 4 p. 100 ; le taux du placement, il est vrai, se serait abaissé de 3,99 à 3,42 p. 100, c'est-à-dire d'un septième environ, mais presque entièrement par le fait de la majoration du capital. En ce qui concerne la plus-value de ce dernier, elle n'obéit, dans la série dressée par M. des Essars, à aucun mouvement régulier : de 1857 à 1877, pendant vingt et une années consécutives, la fortune moyenne des déposants parisiens reste constamment au-dessous de la moyenne primitive ; ce n'est que depuis dix-neuf ans, à partir de 1878, que la moyenne devient progressivement plus élevée. Ni dans la période d'abaissement de la fortune moyenne des déposants, de 1857 à 1877, ni dans celle de relèvement de 1878 à 1896, on n'aperçoit de corrélation avec le mouvement régulièrement

(1) Conformément à une observation du mémoire de M. des Essars, la moyenne des fortunes a été calculée sur une période antérieure d'une année à celle des revenus ; par exemple : 1855-1859 pour la moyenne du capital, 1856-1860 pour la moyenne du revenu.

progressif des annuités successorales qui, de 3 milliards 133 millions en 1855, se sont élevées d'une façon presque continue à 6 milliards 744 millions en 1894. Sans doute, l'annuité successorale, c'est-à-dire les successions et donations réunies, comprend à la fois les immeubles et les meubles autres que les valeurs mobilières, mais celles-ci y figurent pour un cinquième environ et toute plus-value qui les atteint contribue dans cette proportion au relèvement de l'annuité successorale. Si donc les portefeuilles des déposants de titres de la Banque de France représentaient exactement la fortune mobilière de la France, leur montant aurait dû refléter dans une certaine mesure le mouvement des annuités successorales. Comme il n'en a pas été ainsi, on est amené à expliquer cette divergence de deux manières : Ou bien la clientèle des déposants de titres de la Banque, qui va s'étendant sans cesse, ne se recruterait pas toujours dans des couches homogènes de capitalistes et ne se serait multipliée jusqu'en 1877 que par l'accession de déposants moins riches que les déposants antérieurs ; ou bien, si la clientèle s'est recrutée avec homogénéité, il faut penser qu'elle est remarquablement vigilante et prompte aux arbitrages, de façon qu'elle réaliserait aussitôt les plus-values de ses titres pour se replacer sur des valeurs moins chères ; mais, alors même, on se demande comment la plus-value réalisée ne reparaîtrait pas sous forme de titres plus nombreux dans les nouveaux emplois. En tout cas, il paraît évident que l'ensemble des déposants de la Banque ne donne pas la photographie réduite de l'ensemble des capitalistes petits et grands de la France entière.

3° *Accroissement des valeurs étrangères.* — M. des Essars a bien mis en lumière le mouvement des principaux titres français et étrangers dans les portefeuilles des déposants de la Banque. Depuis vingt ans, par exemple, on constate une augmentation considérable de valeurs russes et de valeurs égyptiennes et, en contre-partie, une diminution non moins considérable de valeurs italiennes, espagnoles et américaines (États-Unis), en sorte que, à en croire cet indice, notre exportation de capitaux à l'étranger ne se serait pas aussi exagérée ces dernières années qu'on pourrait le croire : nous aurions surtout fait des arbitrages, et l'Italie avec l'Espagne auraient principalement fait les frais de nos énormes prêts à la Russie.

4° *Proportion des valeurs étrangères dans les portefeuilles français.* — M. des Essars a voulu tirer parti de sa laborieuse monographie des déposants de la Banque, pour vérifier, autant que possible, l'estimation déjà donnée des valeurs étrangères existant en France. M. Neymarck les compte pour 20 milliards dans l'évaluation qu'il a faite de la fortune mobilière de la France, dont le total s'élèverait, d'après lui, à 80 milliards : la proportion des valeurs étrangères serait donc de 25 p. 100. M. des Essars trouve, à la Banque de France, 37 p. 100 ; mais il explique qu'il y a des corrections à faire et il croit que, ces corrections étant faites, les résultats se trouveraient d'accord avec ceux de M. Neymarck. M. Coste en doute beaucoup. Les corrections dont parle M. des Essars sont principalement les deux suivantes : 1° Il y a, à la Banque, fort peu de titres nominatifs de rentes françaises ; celles-ci figurent donc pour un chiffre trop faible dans les dépôts de la Banque ; 2° par contre, la Banque garde *gratuitement* en dépôt les fonds d'États russe : par suite de cet avantage, les fonds russes figurent dans les dépôts pour un chiffre beaucoup trop élevé. — Pour établir la comparaison entre les évaluations de M. Neymarck et les données tirées des dépôts de la Banque, M. Coste a pensé qu'il était plus simple de retrancher, de part et d'autre, à la fois les rentes françaises et les rentes russes. Il resterait dans l'évaluation de M. Neymarck, 48 milliards de valeurs mobilières dont 14 milliards 800 millions de valeurs étrangères, soit environ 31 p. 100 des 48 milliards. Dans les dépôts de la Banque, en ne s'attachant qu'aux fortunes moyennes de 60 000 à 75 000 fr., et après défalcation des rentes françaises et russes, la proportion des valeurs étrangères dans le reliquat ne serait que de 24 p. 100. — Il faut en conclure : ou que M. Neymarck a exagéré d'un cinquième la proportion des valeurs étrangères existant en France ; ou que les dossiers observés par M. des Essars à la Banque de France ne donnent pas une idée exacte de la composition de la fortune mobilière de la France. Cette dernière im-

pression, qui est déjà celle que l'on éprouve en observant le mouvement de la fortune mobilière des déposants, est celle à laquelle M. Coste est disposé à s'arrêter.

L'heure avancée ne permettant pas d'entendre les autres orateurs inscrits sur cette question, la suite de la discussion est renvoyée à la séance du 17 novembre prochain, dont l'ordre du jour est fixé comme suit :

1° Suite de la discussion de la communication de M. Pierre des Essars sur les dépôts de titres à la Banque de France ;

2° Le recensement de la circulation des routes nationales, par M. E. Cheysson ;

3° L'or artificiel, par M. H. Tarry.

La séance est levée à 11 heures un quart.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
Jacques BERTILLON.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — 1898.

PROGRAMME

DE LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

1° Quelle a été l'influence du *Contrat social* de Rousseau sur les idées et les institutions politiques ?

2° Des rapports de la psychologie et de la sociologie.

3° Étudier les causes de la progression constatée dans la criminalité et les suicides précoces.

4° Rechercher et faire connaître les méthodes qui, à l'étranger, ont le mieux réussi pour l'amendement des jeunes détenus.

5° Des rapports de l'alcoolisme avec la criminalité.

6° Dans quelle mesure est-il à désirer que les particuliers et les associations puissent participer à l'exercice du droit de poursuite en matière correctionnelle et criminelle ?

7° De la publicité de l'instruction en matière criminelle et correctionnelle.

8° Dans quelle mesure et sous quelles conditions y a-t-il lieu de donner aux étrangers accès devant les tribunaux français ?

9° A quelles conditions la conversion de la séparation de corps en divorce doit-elle être subordonnée ?

10° Quelles sont les causes régulatrices du salaire ?

11° Quelles sont les charges comparées de la fortune mobilière et de la fortune immobilière en France ?

12° De l'influence que certains impôts peuvent exercer sur le développement de la population.

13° Étudier, dans une ville ou dans une commune, l'augmentation ou la diminution des salaires dans certaines branches du commerce et de l'industrie.

14° Des mesures prises, au XVIII^e siècle, pour le traitement des aliénés.

15° Rechercher et mettre en relief les exemples de commissions extraordinaires déléguées aux intendants de justice, police et finances, pour statuer, avec l'assistance de gradués, en matière criminelle, fiscale, etc.

16° Étudier, d'après un exemple particulier, le fonctionnement d'une administration de district (1790-1795).

17° Étudier l'état de la population, les naissances, décès et migrations dans une commune de France pendant la période révolutionnaire (1789 à 1801).

18° Esquisser l'histoire d'un lycée ou d'un collège communal.

19° Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France.

20° Étudier le commerce des métaux précieux et la circulation métallique à une époque précise ou dans une région déterminée de la France, avant 1789.
